



GÉNOMIQUE | GÉNÉTIQUE | R&D | TESTS DE DIAGNOSTIC

Genomic Vision : convocation à une nouvelle Assemblée générale mixte le 10 août 2020

Bagneux (France) - Genomic Vision (la « Société » - FR0011799907 – GV / éligible PEA-PME), société spécialisée dans les tests de diagnostic in-vitro (IVD) pour la détection précoce de cancers et de maladies héréditaires et dans le développement d'applications pour les laboratoires de recherche (LSR), informe ses actionnaires que l'Assemblée générale mixte (AGM) du 24 juillet 2020, tenue à huis clos, n'a pas pu délibérer, le quorum requis n'ayant pas été atteint.

Genomic Vision tient à remercier les actionnaires ayant exprimé leur vote à distance et compte sur la mobilisation de tous ses actionnaires, particuliers et institutionnels, pour remplir les conditions de quorum et de majorité requises par la loi sur seconde convocation (aucun quorum requis pour les décisions relevant de l'assemblée générale ordinaire et quorum du cinquième des actions ayant le droit de vote pour les décisions relevant de l'assemblée générale extraordinaire).

L'assemblée générale mixte sur seconde convocation de Genomic Vision se tiendra le lundi 10 août 2020 à 10 heures au siège social de la société, 80-84 rue des Meuniers, Bâtiment E, 92220 Bagneux, également à huis clos, pour délibérer sur le même ordre du jour.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux recommandations de l'AMF, les actionnaires de Genomic Vision sont priés à exprimer leur **vote exclusivement à distance, avant l'assemblée générale, en votant par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée, selon les modalités détaillées dans l'avis de réunion de la société publié au BALO du 19 juin 2020.**

Le vote des actionnaires ayant voté par correspondance à la première assemblée reste valable et comptabilisé pour l'assemblée sur seconde convocation.

Tous les documents préparatoires restent disponibles sur simple demande auprès de la société, ou peuvent être consultés sur le site internet de la société, rubrique Investisseurs / [Assemblées générales](#).

A PROPOS DE GENOMIC VISION

GENOMIC VISION est une société de biotechnologie qui développe des produits et des services dédiés à l'analyse (structurale et fonctionnelle) des modifications du génome ainsi qu'au contrôle de la qualité et de la sécurité de ces modifications, en particulier dans les technologies d'édition du génome et dans les procédés de bioproduction. Les outils exclusifs de GENOMIC VISION basés sur la technologie du peignage de l'ADN et sur l'intelligence artificielle, fournissent des mesures quantitatives robustes nécessaires à une caractérisation fiable des altérations de l'ADN dans le génome. Ces outils sont notamment utilisés pour surveiller la réplication de l'ADN dans les cellules cancéreuses, pour la détection précoce de cancers et pour le diagnostic de maladie génétiques. Installée à Bagneux, en région parisienne, l'entreprise compte environ 30 collaborateurs. GENOMIC VISION est cotée sur le marché réglementé d'Euronext à Paris, Compartiment C (Euronext : GV - ISIN : FR0011799907).

www.genomicvision.com

CONTACTS

Genomic Vision

Dominique Remy-Renou
Présidente du Directoire
Tél. : +33 1 49 08 07 51
investisseurs@genomicvision.com

Ulysse Communication

Relations Presse
Bruno Arabian
Tél. : +33 1 42 68 29 70
barabian@ulyse-
communication.com

NewCap

Investor Relations
& Strategic Communications
Tél. : +33 1 44 71 94 94
gv@newcap.eu



Membre des indices **CAC® Mid & Small** et **CAC® All-Tradable**

AVERTISSEMENT

Le présent communiqué contient manière implicite ou expresse des déclarations prospectives relatives à Genomic Vision et à ses activités. Genomic Vision estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques, dont ceux décrits dans la section « Facteurs de Risque » du Document de référence enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 29 mars 2019, sous le numéro d'enregistrement R.19-004, qui est disponible sur le site internet de la Société (www.genomicvision.com) et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Genomic Vision est présente. Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus de Genomic Vision ou que Genomic Vision ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations de Genomic Vision diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations prospectives.

Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent pas, ni ne sauraient être interprétés comme une offre ou une invitation de vente ou de souscription, ou la sollicitation de tout ordre ou invitation d'achat ou de souscription d'actions Genomic Vision dans un quelconque pays. La diffusion de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation des dispositions légales en vigueur. Les personnes en possession du communiqué doivent donc s'informer des éventuelles restrictions locales et s'y conformer.